



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
Jeudi 23 février 2017



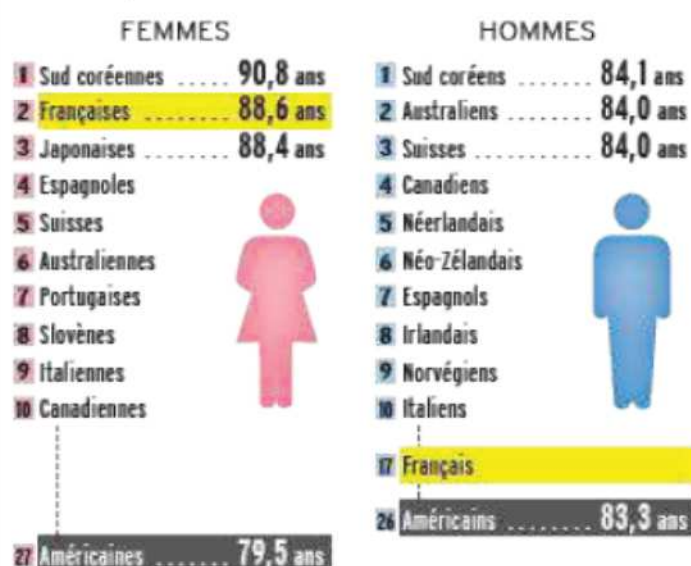
90 ans en vue chez les femmes en 2030

Si l'on en croit l'étude publiée hier par le magazine médical britannique The Lancet, l'espérance de vie devrait continuer à augmenter dans les pays développés. La Corée

du Sud, la France et le Japon figurent dans le trio de tête concernant les femmes qui pourraient s'approcher, voire dépasser les 90 ans d'ici à 2030.

Espérances de vie: projection en 2030

Résultats de l'étude parue dans la revue médicale britannique The Lancet

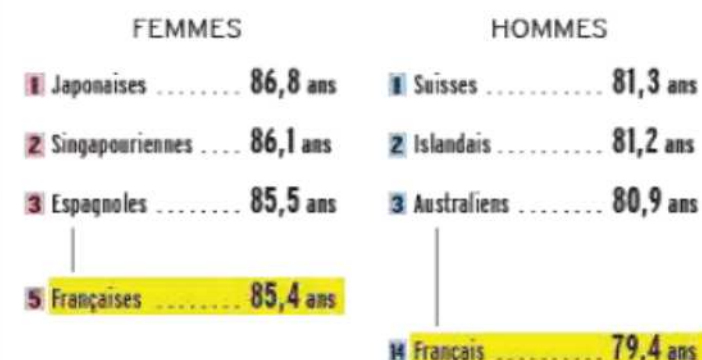


La méthode utilise 21 modèles mathématiques pour prédire l'évolution de l'espérance de vie dans 35 pays développés.

Sources : AFP - The Lancet

Espérances de vie les plus longues en 2015

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)



■ Le Samu 16 gère les urgences médicales en Charente ■ CL a passé quelques heures avec ses régulateurs, mais aussi en intervention avec les médecins, infirmières et ambulanciers.



Quatorze ARM (assistants de régulation médicale), dont Loïse, Jérémy, Bertrand, Matthieu et Guillaume, doivent gérer 175 000 appels par an.



Rémy Loyant est le chef de service du Samu: «Tout doit être bien huilé à la régulation. C'est essentiel pour bien préparer les interventions.»



Chaque week-end, deux médecins généralistes assurent la permanence pour les cas qui ne relèvent pas de l'urgence vitale.

Au cœur de l'urgence avec le Samu

Anne KERJEAN
a.kerjean@charentelibre.fr

Dimanche matin 8 heures dans les locaux du Samu (1), au centre hospitalier d'Angoulême. Le téléphone sonne. «Samu centre 15, bonjour.» Les assistants de régulation médicale (ARM) traitent chaque jour des dizaines d'appels. Maux de gorge, de dents, fièvre, malaises mais aussi accidents domestiques ou de la route, les ARM doivent juger en quelques instants vers qui orienter les appels. Il n'y a pas de place pour les approximations, pas une minute à perdre. Des vies en dépendent. Les cas les moins graves sont dirigés vers les médecins généralistes de permanence. Les plus sérieux vers l'un des 12 médecins régulateurs du Samu/Smur. Ce matin, c'est Rémy Loyant, le chef de service, qui est aux commandes. «Il faut prendre rapidement des décisions importantes et gérer en même temps les moyens déployés», explique-t-il. 9h30: appel d'une maison de retraite pour une de ses pensionnaires, souffrante. Le D^r Loyant



La Charente compte six Smur gérés par le Samu 16: un à Cognac, Barbezieux, Ruffec et Confolens, et deux à Angoulême. Dans les cas les plus graves, les patients peuvent être transférés par hélicoptère vers Poitiers ou Bordeaux.

Photos Anne Kerjean

décide d'envoyer une équipe Smur (2). Le docteur Thomas Mesnier, Cléo, infirmière des urgences, et Franck, ambulancier Smur, «décalent» trois minutes plus tard pour aller prodiguer les premiers soins à la patiente. Elle va devoir être hospitalisée. À peine de retour aux urgences, c'est la deuxième équipe angoumoisine du D^r Nadia Bourayou, assistée de Valérie, infirmière, et Hervé, ambulancier, qui file vers une autre maison de retraite. 12 heures: le centre de régulation vient de recevoir un appel des pompiers. Le Smur doit les rejoindre au plus vite. Une octogénaire vient de chuter dans ses escaliers. Pendant plus d'une heure, pompiers et Smur vont travailler pour évacuer la victime, gravement touchée à la tête. Son état nécessite un transfert par hélicoptère vers le CHU de Poitiers. Elle y décèdera quelques heures plus tard. Il est un peu plus de 14 heures. La garde des médecins du Samu/Smur, prévue pour durer vingt-quatre heures, ne fait que commencer.

(1) Service d'aide médicale urgente.

(2) Service mobile d'urgence et de réanimation.

■ Cinq mois après le début du plus gros chantier à Cognac depuis des décennies, les travaux avancent au rythme prévu

■ La phase de démolition, creusement est terminée ■ Le palace cinq étoiles doit ouvrir en juin 2018 ■ Visite du chantier.

Le chantier

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Trente mille mètres cubes de roche calcaire rabotée, et déjà des milliers de litres de béton pour des fondations XXL. Débutés il y a cinq mois, les travaux du projet à 60 millions d'euros du complexe hôtelier cinq étoiles dans les chais Monnet, site remarquable en plein centre de Cognac, avancent plutôt vite.

«On est sur le calendrier, tout marche très bien», assure Didier Poignant, l'architecte du projet, patron du cabinet Ertim, maître d'œuvre de ce chantier qui doit implanter sur 2,4 hectares cent chambres et suites, quatorze appartements, deux restaurants, deux bars d'ambiance, une salle de conférence, quatre salles de réunion et une piscine intérieure. «On a eu des craintes liées à la dureté du calcaire, mais tout s'est bien passé», confirme Vincent Piot, le «patron du chantier», directeur de travaux chez Sat, filiale du groupe Vinci.

Javad Marandi, financier anglais originaire d'Iran, promoteur du projet, était à Cognac en début de semaine pour mesurer l'avancée du chantier. Il vient une fois par mois. Une visite était proposée à la presse hier. Le tour d'un chantier hors normes qui mobilise actuellement une soixantaine de personnes, deux grues, une troisième devant arriver le 3 mars.



1 Pour les opérations de terrassement, il a fallu creuser par endroits près de dix mètres au travers d'une roche calcaire très dense. Actuellement, ce sont les fondations, en béton armé, qui sont mises en place.

1 Le terrassement est terminé

La première phase des travaux, le désamiantage, a duré près de deux mois. Mené par Mannamiane – l'entreprise a été liquidée récemment – il a permis d'extraire 150 tonnes de ce matériau interdit depuis 1996. Le terrassement a suivi. Cette opération consistant à arracher 30.000 m³ de roche calcaire a été pilotée par l'entreprise saint-taise Guintoli. «Ils ont utilisé une raboteuse qui a patiemment creusé», souligne Vincent Piot. 5.000 m³ ont été stockés sur un terrain mitoyen prêté par Martell et serviront de remblais, les 25.000 m³ restants sont partis dans les carrières de Garandeau.

2 Le chai cathédrale vidé de ses foudres

Les douze grands foudres, ces tonneaux de plusieurs mètres de haut répartis de chaque côté du chai cathédrale, le joyau architectural du site situé en contrebas vers la rue Basse Saint-Martin, ont été démontés et transportés à la tonnellerie Seguin-Moreau où

ils vont être remis en état. Une fois le bâtiment qui doit accueillir le restaurant gastronomique et une brasserie à l'étage terminés, ils retrouveront leur place comme éléments de décoration.

3 Les charpentes décapées

Autre opération délicate réalisée ces dernières semaines, le démontage des charpentes des deux chais principaux qui vont accueillir les chambres. Ces énormes pièces en chêne sont réparées puis sablées, avant d'être remises en place dans quelques mois. «On devrait les reposer en juin, tant que les grues sont là», explique Didier Poignant. Les trois grues devraient quitter le chantier au début de l'été.

4 Hydrogommage des murs et façades

La plupart des bâtiments anciens étant couverts de torula compniacensis – le champignon noir du cognac –, les murs seront nettoyés en profondeur. «On va procéder à un hydrogommage en projetant de l'eau et du sable pour désincruster le



9 Michel Adam, le président du Centre d'études européen Jean-Monnet et Gishly Didon, directrice du Centre de culture européenne (CCE) de Saint-Jean-d'Angély, devant la maison Jean-Gabriel-Monnet dont le rez-de-chaussée pourrait être consacré à la mémoire de Jean Monnet, Cognacais et l'un des pères de l'Europe.

cinq étoiles carbure à plein



champignon», précise Vincent Piot.

5 Un chantier écolo

Le chantier du palais cognacais bénéficie d'un label britannique, le Breeam (Bre environmental assessment method). «C'est l'équivalent des référentiels HQE que l'on connaît en France. Ce volet environnemental est très strict», affirme Didier Poignant, qui cite en exemple l'huile végétale utilisée pour les coffrages, le traitement de la laitance des bétons en circuit fermé et le nettoyage au vinaigre. Pour rester vert jusqu'au bout des truilles, un écologue (spécialiste de la gestion des milieux naturels) a été appelé au chevet de chauves-souris et d'une chouette pour s'assurer que ces animaux volants retrouvent à se reloger après le chantier.

6 «Quelques» tuiles à poser

Si la plupart des toitures ont déjà été enlevées, le chantier «couverture» s'annonce assez spectaculaire. 6.700 m² de toiture vont être réalisées en tuiles romanes.

7 Deux chais à terre

Deux des quatre chais qui s'imposaient quand on entre par l'ave-

nue Firino-Martell ont été démolis. Les deux du centre sont conservés pour devenir la partie hôtelière principale. Certains murs sont démontés pierre par pierre pour être remontés à l'identique.

8 La verrière en trait d'union

Entre les deux chais transformés en chambres, une verrière et un toit transparent sont prévus.

9 La flamme de Jean Monnet entretenue

La maison Jean-Gabriel-Monnet, qui fut durant plus de dix années le siège de Grand Cognac, devrait entretenir la flamme de Jean Monnet, enfant de la cité des eaux-de-vie et bâtisseur de l'Union européenne. Depuis des mois, Michel Adam, qui préside le Centre d'études européen Jean-Monnet (CEEJM), planche sur le projet d'un «lieu ayant la vocation de célébrer Jean Monnet et la paix». Le rez-de-chaussée de cette maison que Jean Monnet a habitée étant jeune, serait réservé à ce lieu qui a déjà un nom: «Espace Jean-Monnet pour la paix et l'Europe». «On est en discussion», avance Michel Adam, qui était de la visite hier.

Une visite conclue par Didier Poignant: «Il nous reste deux ou trois bricoles à faire, mais tout sera prêt en juin 2018.»

Anna Farrow chante demain au Castel



Anna Farrow en plein enregistrement de ses œuvres.

Repro CL

Anna Farrow, la chanteuse franco-britannique de jazz, blues, soul et folk, auteure-compositrice autodidacte de son propre univers musical, sera sur la scène du Castel à Châteaubernard demain soir vendredi, dès 20h30. L'artiste y sera accompagnée par Ben Rando, le pianiste, compositeur, arrangeur; Cédric Bec, le batteur, prix 2007 de soliste; Sam Favreau, le bassiste et contrebassiste de jazz, 1^{er} prix de la classe de jazz du conservatoire de Marseille.

«La voix est assurée, naturelle dans son émission, coulante dans son rapport à la musique», lisait-on sur Anna Farrow, dans *Le Monde*, en janvier 2016.

Une voix pure en somme, dont la

transparence confère aux mélodies une fluidité parfaite, idéale pour le jazz, le blues et le folk. Elle forme avec Ben Rando, avec lequel elle a écrit son album *«Days & Moods»*, un duo complice qui excelle dans un registre complet où s'expriment paso-doble gracieux, groove balancé, jazz chaloupé ou envolées de blues. Florent Briqué, chef d'orchestre, compositeur, trompettiste, complètera ce groupe de musiciens accompagnateurs d'Anna Farrow.

Billetterie au Castel demain de 13h30 à 17h
ou en ligne sur lecastel.fr.

Places numérotées.

Tarif: 15€; gratuit pour les moins de 18 ans
accompagnés. Par téléphone au 05 45 32 76 81.

CHERVES-RICHEMONT

M^{me} Maryvonne CHOLLET, son épouse;
ses enfants, ses petits-enfants
ainsi que toute sa famille
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Roger CHOLLET,
dit Tatave,

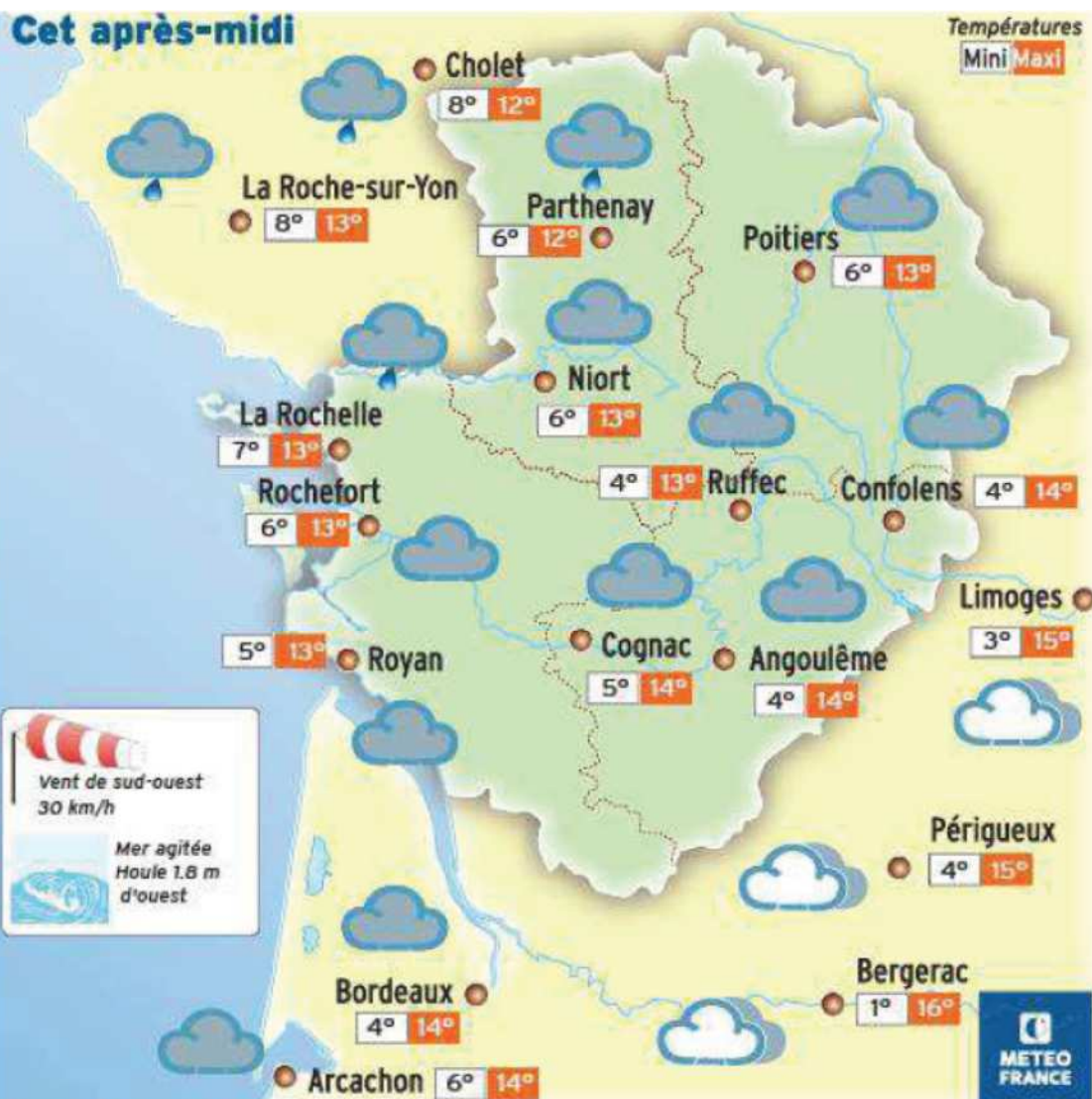
dans sa 72^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 24 février 2017, à 14 h 30,
en l'église de Cherves, suivie
de l'inhumation au cimetière
de Richemont.

M. Roger CHOLLET repose à la maison
funéraire Montesquieu à Cognac,
où la famille recevra les visites
ce jour, jeudi 23 février, de 16 h à 19 h.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

AML PF, marbreries charentaises, Cognac,
Jarnac, 15, avenue Paul-Firmin-Martell
(ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.

Cet après-midi



Toujours gris et humide.

Le ciel est le plus souvent gris, et s'accompagne de pluies gagnant par le Nord dans l'après-midi. Le vent est modéré de Sud-Ouest à temporairement assez fort, d'Ouest à Nord-Ouest en soirée.

Vendredi



Samedi



Dimanche



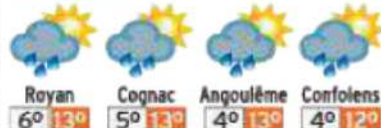
Lundi



Mardi



Mercredi



Le chantier incertain de la déradicalisation

TERRORISME Un rapport critique les errements de la politique de déradicalisation menée par les pouvoirs publics. Et pointe l'amateurisme de certaines structures

YANN SAINT-SERNIN
y.saint-sernin@sudouest.fr

Il y a actuellement 1 200 personnes suivies en France dans le cadre de structures de « déradicalisation ». Quelles chances de succès ? À ce stade, elles sont minces, à en croire les sénatrices Esther Benbassa (EELV) et Catherine Troendlé (LR), rapporteurs de la mission d'information « Désendoctrinement, désembrigadement et réinsertion des djihadistes en France et en Europe ». Elles ont dressé hier, devant la commission des lois, un bilan d'étape au vitriol.

La question d'une prise en charge des personnes identifiées comme proches de la mouvance djihadiste fait polémique depuis plusieurs années. Critiquée pour son retard par rapport à d'autres pays européens pour la mise en place de structures spécialisées, la France a engagé les premières actions de ce type en 2014. La plupart ont été confiées à des associations, sous l'égide du ministère de l'intérieur.

« **Business** », « **amateurisme** » Inévitablement, cette démarche comportait beaucoup d'incertitudes et induisait nombre de tâtonnements, tant les ressorts de l'adhésion à la mouvance djihadiste sont multiples et souvent insaisissables. Ils font d'ailleurs l'objet de moult débats entre chercheurs.

Pour l'heure, selon le rapport d'étape des deux sénatrices, le succès n'est pas au rendez-vous. Les parlementaires dénoncent notamment « la précipitation » dans laquelle ces actions ont été lancées et « l'amateurisme » qui s'est parfois ensuivi.

« Malgré leur bonne volonté, plusieurs associations, recherchant

des financements publics en période de pénurie budgétaire, se sont tournées sans réelle expérience vers le secteur de la déradicalisation », tacle le rapport, dénonçant un « business de la déradicalisation ».

Depuis plusieurs années, certaines structures font en effet polémique. Ce fut notamment le cas de la Maison de prévention pour les familles, en Seine-Saint-Denis, initialement partenaire de la préfecture, et dont l'opacité est aujourd'hui pointée du doigt.

Échec des unités spécialisées

Parmi les exemples d'échecs, les sénatrices reviennent longuement sur le centre de Pontourny, en Indre-et-Loire. Objet d'une forte communication, ce centre expérimental réservé aux personnes « en voie de radicalisation » et ne faisant pas de procédure judiciaire n'en était pas moins emblématique puisqu'il préfigurait l'ouverture de 13 centres en France.

« Plusieurs associations, se sont tournées sans réelle expérience vers la déradicalisation » (Extrait du rapport)

ser... Lors du passage de la mission ne restait d'ailleurs qu'un seul pensionnaire. Qui a dû depuis quitter les lieux.

Depuis, un moratoire a été posé par le ministère de l'Intérieur. Les 22 encadrants du centre, au budget de 2,5 millions d'euros par an, n'encadrent donc plus personne.

Mais fondé sur le volontariat, le centre n'a pas eu le succès escompté et n'aurait pas su éviter les phénomènes d'emprise entre pensionnaires censés pourtant se déradicaliser.



Le centre expérimental de Pontourny, en Indre-et-Loire, a été déserté par ses pensionnaires. ARCHIVE GUILLAUME SOUVANT/AFP

Quelques bons élèves

Quant aux personnes placées sous main de justice, les expériences ne sont guère plus glorieuses, expliquent les parlementaires. Ainsi, la création d'unités spécialisées dans cinq établissements pénitentiaires afin de rassembler les détenus radicalisés a dû être abandonnée, notamment à la suite d'une grave agression d'un surveillant à la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise) en septembre dernier.

Bien sûr, certaines structures présentent des bilans plus honorables, c'est le cas des expériences menées à Nice, à Lille ou à Bordeaux. Le rapport cite également l'expérience positive de Mulhouse, à l'initiative, cette fois, de l'autorité judiciaire. Un programme destiné aux personnes condamnées, mais « élaboré en fonction de la personnalité des intéressés ». Du « cousu main », ont résumé les sénatrices.

L'épidémie de grippe a été très meurtrière

SANTÉ La surmortalité, estimée à 19 400 décès, est largement imputable au virus

L'épidémie de grippe a contribué à une surmortalité élevée cet hiver, en particulier chez les personnes âgées, avec un bilan d'ores et déjà plus lourd que lors de la dernière grande épidémie, il y a deux ans, selon des chiffres publiés hier. Durant « les neuf premières semaines d'épidémie grippale », du début de décembre au début de février, « le nombre de décès en excès toutes causes confondues est [...] estimé à 19 400 », a indiqué l'agence Santé publique France dans son bulletin hebdomadaire.

Cette hausse de la mortalité « concerne quasi exclusivement les personnes âgées de 65 ans ou

plus », a précisé l'agence sanitaire.

Le nombre de cas de grippe n'a pas été particulièrement important cette année (1,9 million de consultations), mais ils ont été « quasiment exclusivement occasionnés par un virus de la famille H3N2, particulièrement dangereux pour les personnes les plus fragiles », a expliqué l'épidémiologiste.

Un « drame majeur »

Cette caractéristique a provoqué un taux d'hospitalisation important, en particulier chez les personnes âgées, à l'origine d'un engorgement dans certains hôpitaux au cours des dernières semaines de 2016. Des mesures d'urgence (réouverture de lits d'hospitalisation, déprogrammation d'opérations non urgentes, rappel de personnel en vacances) avaient été prises pour faire face à la situation.

Cette surmortalité est qualifiée de « drame majeur » par l'AD-PA, association de directeurs de maisons de retraite et de services à domicile, qui souligne que le bilan est plus lourd que les 15 000 morts excédentaires dénombrés pendant la canicule de l'été 2003.

Dans un communiqué, l'association réclame une « réunion post-crise » pour « répondre à la crise profonde que vit le secteur de l'aide aux personnes âgées, à domicile comme en établissement », et « éviter ces situations à l'avenir ».

Lors de l'hiver 2014-2015, Santé publique France avait relevé une « surmortalité » de 18 300 décès, là encore en large partie attribuable à la grippe. Le virus de souche A/H3N2 était également majoritaire cet hiver-là. L'an dernier, l'épidémie avait touché davantage de monde (2,3 millions de consulta-



La vaccination permet de protéger les personnes fragiles. ARCH.L. THEILLET/« SO »

tions), mais le virus, de type B, n'avait pas entraîné de surmortalité particulière.

Affaire des « vautours » du cognac : l'UGVC reçue vendredi par Le Foll

VITICULTURE L'affaire dite des « vautours » du cognac, qui agite le vignoble charentais, sera-t-elle réglée vendredi à Paris ? Peut-être... Ce 24 février, une délégation de l'Union des vignerons pour l'AOC cognac (UGVC) et du Bureau national interprofessionnel du cognac (Bnic) sera reçue par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture. Les « vautours » du cognac sont, rappelons-le, ces 30 à 40 viticulteurs opportunistes qui achètent à bas prix des parcelles dans des régions en crise, les exploitent un an (le temps d'acquiescer les autorisations de plantation afférentes), arrachent les vignes puis replantent des surfaces équivalentes dans les deux Charentes. L'UGVC, scandalisée par cette pratique rendue possible par une faille de la législation européenne, demande au ministère qu'une circulaire soit réécrite pour que l'exploitation effective des parcelles achetées soit portée à un minimum de cinq ans (au lieu de douze mois) avant tout transfert des autorisations de plantation.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Le radar fixe de Villegats arrive, cette année encore, sur la première marche du podium avec 30 996 infractions relevées. Le moins performant se situe à Chalais, avec tout juste une centaine de flashes. Le dernier né, celui de Soyaux, entré en service le 24 octobre dernier, n'a pas à rougir avec une belle performance de 1 585 excès de vitesse. Les radars embarqués et mobiles ont, quant à eux, coincé 30 680 automobilistes. La majorité des infractions sont, comme chaque année, commises sur la RN 10 et 37 % d'entre elles concernent des étrangers.

[illegible]

Nombre d'excès de vitesse
relevés en 2016
(par rapport à 2015)

D Radar discriminant

T Radar tronçon

 Double sens

Moins de retraits de permis en 2016

SANCTIONS Si le département enregistre moins de retraits, les conduites sans permis sont en hausse

Huit. C'est l'augmentation de conduites sans permis enregistrées entre 2015 et 2016. Une toute petite différence de 1,55 % mais sur un total qui représente quand même 525 conducteurs.

En 2016, les suspensions du permis ont concerné 713 personnes en Charente. Un chiffre moins élevé qu'en 2015 où 871 conducteurs avaient vu leur permis être suspendu. Un nombre qui représente peu au milieu des délits routiers en tous genres constatés en 2016, au nombre de 3 934. Sur ces 713 auto-

mobilités, 77 étaient en période de permis probatoire et 651 ont été suspendus pour conduite sous l'emprise de l'alcool ou des stupéfiants. Le nombre de retraits pour solde de points nuls est de 197, contre 245 en 2015.

Les dépistages d'alcool et de stupéfiants réalisés en 2016 s'élèvent à 59 691 cas. 1 882 se sont révélés positifs, soit 11,35 % de moins qu'en 2015. L'an dernier, l'alcool et les stupéfiants ont été la cause d'accidents mortels dans un tiers des cas, soit cinq accidents sur quinze.



713 permis de conduire ont été suspendus en 2016. ARCHIVES C. LEVAIN

Les chais Monnet poursuivent leur mue

RÉNOVATION La transformation en hôtel de luxe avance au rythme voulu. Le gros œuvre a été attaqué. Visite sur un chantier géant où les clients sont attendus pour juin 2018

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Il y a quelque chose de magique à se trouver sur le chantier. Des dizaines d'ouvriers se coordonnant dans un ballet impeccable. Cette roche calcaire si reconnaissable. Et, surtout, ce site de 1838 chargé d'histoire.

Les chais Monnet ne sont déjà plus tout à fait les mêmes. Depuis la pose de la première pierre du complexe hôtelier de luxe, le 7 octobre dernier, les choses ont bien évolué. « On est dans les délais prévus », rassure Didier Poignant. L'architecte du projet (initié par un consortium mélangeant des fonds azerbaïdjanais et anglais) était hier en visite à Cognac. L'occasion de faire un point d'étape.

L'ancien est recyclé

Quoi de neuf sur les 2,5 hectares ? D'abord, les deux chais centraux ont été conservés mais débarrassés de leurs oripeaux. Il a fallu désamianter les toitures et abattre certaines structures. « Mais tout le défi consiste à conserver le patrimoine et l'esprit du bâtiment, résume Didier Poignant. Ainsi, certaines parties, comme le pignon, ont été démontées pierre par pierre, numérotées et qui seront remontées. »

La tâche apparaît titanesque : dans un coin, des ouvriers nettoient au jet à haute pression des poutres massives couvertes de torula compliacensis, ce champignon proliférant dans les vapeurs de cognac. Après décapage, elles retrouvent un cachet incomparable et serviront de décor dans l'hôtel.

8 mètres de dénivelés

Voilà peut-être l'essence de la tâche qu'a acceptée Didier Poignant : « C'est rare d'avoir la possibilité de rénover un site industriel de cette ampleur. Il faut que le nouveau réponde à l'ancien et soit sa continuation », synthétise Didier Poignant. Démonstration au centre du site, où deux excavations accueillent pour l'heure la



L'architecte Didier Poignant (à gauche) supervise avec Vincent Piot (directeur de projet) la transformation du chai cathédrale en restaurant gastronomique. PHOTOS ANNE LACAUD

construction des fondations des bâtiments neufs. Leurs façades seront recouvertes de verre et habillées de rubans, volutes et balustrades en acier Corten. On trouvera au rez-de-chaussée des salles de conférence et une piscine ; dans les étages, des chambres.

Pour l'heure, un immense trou creusé dans le calcaire. Voilà qui donne l'idée de la topologie du site : entre l'avenue Paul-Firino-Martell et la rue Basse-Saint-Martin, 8 mètres

Les foudres du chai cathédrale sont rénovés pour être réintégrés dans le restaurant gastronomique

de dénivelé. Tout en bas, le fameux hôtel gastronomique prendra place dans le chai cathédrale. Ce lieu mythique s'est vu débarrassé de ses foudres. Les planches ont été confiées à Seguin-Moreau pour les rafraîchir, puis elles viendront s'insérer dans ce décor. Les propriétaires l'ont assuré : cet établissement vise, tout comme l'hôtel, l'excellence (et certainement

À SAVOIR

ÉCOLOGIE. Les porteurs du projet ont voulu un chantier respectueux de l'environnement. Une demande de certification a été déposée. Par exemple, de l'huile végétale est utilisée pour faciliter le décoffrage.

JEAN MONNET. Michel Adam faisait partie de la visite. Il a ainsi pu défendre son projet de centre culturel dédié à la mémoire de Jean Mon-

net. « On va y travailler ensemble », lui a répondu l'architecte. Le bâtiment principal (qui accueillait Grand-Cognac) sera réservé à cet effet au rez-de-chaussée.

ADMINISTRATION. Le directeur de l'hôtel a été désigné. Le chef du restaurant le sera prochainement. Leurs noms sont pour l'heure gardés secrets.

plusieurs étoiles). L'investissement total se chiffre à environ 60 millions d'euros et pourrait créer 120 emplois (selon les commanditaires).

Des entreprises locales

Une attention a été portée à l'emploi local. Ainsi, sur la cinquantaine d'ouvriers en action sur cette tranche, beaucoup viennent de la région. Il en sera de même pour la phase de petit œuvre, pendant laquelle 200 personnes seront à pied d'œuvre pour finir avant l'été 2018. « Tout doit être prêt pour le 2 juillet, pré-

vient Didier Poignant. C'est-à-dire que, ce jour-là, les fourchettes et les couteaux sont prêts et les clients arriveront le 3 ! »

Un sacré défi pour livrer dans les temps une centaine de chambres, 14 appartements, des boutiques de luxe... « Pour tenir les cadences, nous faisons venir une troisième grue en mars », ajoute Vincent Piot, directeur de projet pour Vinci. « Fin juin, les charpentes seront posées et nous ferons au plus vite pour être hors d'eau et hors d'air. » La dernière ligne droite sera alors engagée.



Le président Jacques Perier, les membres du bureau et l'équipe des bénévoles de Solidarité urgence. PHOTO C.G.

Solidarité urgence, une association en triple A

ENTRAIDE L'association humanitaire a tenu son assemblée générale lundi, à Cognac

L'association Solidarité urgence, « une association en triple A comme action, aide, amitié », tenait son assemblée générale lundi, dans ses locaux de l'impasse Barnett, à Cognac. En ouverture de séance, le président Jacques Perier a brossé un rapide tableau des actions principales engagées en 2016, à savoir l'aide vestimentaire aux migrants (à la suite d'un engagement de l'association auprès de la mairie de Cognac), mais également un don de 1 000 euros aux époux Mechin de Nercillac (leur petit garçon, atteint d'une leucodystrophie, nécessitait un matériel respiratoire très coûteux - 40 000 euros - importé du Canada).

Travaux et investissements

Il convient d'ajouter l'achat d'un camion (25 380 euros) équipé d'un hayon pour le chargement et le déchargement des meubles, caisses de grand volume... (l'ancien camion est conservé pour les petits enlèvements et livraisons à la déchetterie). Un auvent a aussi été construit au-dessus de l'entrée du dépôt, au fond de la cour. Il permet les chargements et déchargements de marchandises à l'abri des intempéries. De plus, le auvent au-dessus de la porte de réception des dons a été agrandi. Enfin, les caniveaux et

béton extérieurs ont été réalisés pour un montant de près de 20 000 euros.

Jacques Perier a précisé que tous ces travaux et investissements ont été réalisés grâce aux recettes du magasin (135 217 euros) et n'ont entravé en rien les aides aux services sociaux (plus de 1 200 demandes pour un montant de 49 157 euros).

Main tendue

Jacques Perier a également rendu hommage à Jean-Luc Valadié, bénévole de l'association décédé il y a quelques mois. Après avoir mis à l'honneur l'équipe des bénévoles, qui s'est enrichie de nouveaux adhérents, le président a remercié les grandes surfaces du Cognaçais et les Restos du cœur de La Couronne et de Cognac pour leurs dons, sans oublier la troupe de théâtre des Borderies qui a remis un don de 500 euros.

Les projets 2017 comportent des travaux de réfection du chéneau pour environ 10 000 euros. Le président a aussi annoncé l'embauche récente de deux stagiaires, Kevin et Benjamin. « Trouver un stage n'est pas toujours facile, nous leur avons tendu la main. » Après un vote, l'équipe actuelle a été reconduite à l'unanimité.

Colette Guné

Un chantier après l'autre

La réunion du Conseil municipal a eu lieu lundi. À quelques semaines des budgets 2017, la maire Pascale Belle a débattu avec son conseil sur deux dossiers majeurs, les ateliers municipaux et la mise aux normes de la salle des fêtes. Elle a également fait remarquer qu'avec la baisse des dotations de l'État, il ne sera pas possible de mener de front ces deux chantiers.

Concernant le dossier de l'atelier municipal, elle a donc proposé de conserver l'existant tout en réalisant, en régie, les travaux indispensables : sanitaires, aménagements pour le stockage du matériel... Ce qui permettra d'économiser 120 000 euros, somme qui pourra être affectée sur la mise aux normes de la salle des fêtes, dont le devis avoisine les 400 000 euros.

Groupe de travail

Pascale Belle a annoncé une possibilité d'emprunt de 250 000 euros. En conséquence, il y a lieu de former un groupe de travail afin de plancher sur ce dossier et étudier une demande de subvention, qui pourrait avoisiner 20 à 35 % de la somme (le dossier devra être déposé auprès de



La remise aux normes de la salle des fêtes est à l'étude. PHOTO C. G.

la DEIR, Dotation d'équipement des territoires ruraux, avant le 15 mars).

Pascale Belle a ensuite fait état d'un courrier reçu d'une administrée qui sollicite la mairie pour une prise en charge d'une partie des frais de cantine et de garderie de son enfant, scolarisé à Cognac, à la suite de la fermeture de l'école de Javrezac ; les tarifs à Cognac étant nettement plus élevés que sur la commune. Tout d'abord, Pascale Belle a rappelé que l'école Jean-Rostand n'était pas fermée, que seuls les postes d'enseignants sont gelés pour insuffisance d'effectif et qu'une classe peut rouvrir à tout moment si le nombre

d'élèves est suffisant, des locaux ayant été réservés à cet effet. La maire va proposer un rendez-vous à la famille pour en débattre.

À la suite du récent café citoyen, Guy Leclerc a dit avoir réfléchi à un site, « JavreNet », qui permettrait de recenser les personnes qui demandent un service (tonte, déplacements...) en échange de prestations telles que repassage, garde d'animaux, etc. Une équipe relais prendrait ces demandes en charge pour les imprimer et les diffuser dans les boîtes aux lettres, ceci dans un but de sécuriser offres et demandes.

C. G.